

BULLETIN DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

TOME 112



LE CAIRE - 2012

Jean LECLANT (1920-2011)

Nicolas Grimal I

Paul BARGUET (1915-2012)

Dominique Valbelle 7

Michel BAUD (1963-2012)

Pierre Tallet II



ASHOUR Sobhi

An Unpublished Granite Statue of *Diskophoros Ephēbos* in Cairo 19

BONNET Charles

Les grands monuments égyptiens et nubiens
du début de la XVIII^e dynastie sur le site de Doukki Gel (Kerma) 57

BROVARSKI Edward

Studies in Egyptian Lexicography III :
CG 20506 and the Word for “Bed Canopy” 77

CUVIGNY Hélène

« Quand Héroïs aura accouché... »
ἐάν = ὅταν dans l’expression de l’éventuel 97

DELATTRE Alain

Trois papyrus du monastère de Baouît 101

DHENNIN Sylvain

Djekâper et Nikiou, anciennes métropoles sur le territoire de la Minūfiya 111

EL-ENANY Khaled

Une statuette sistrophore d’Atfih 129

ELMAGHRABI Mohamed Gaber

Two Letters Exchanged between the Roman Forts of Dios and Xeron
(Eastern Desert of Egypt) concerning a *mulokopion* 139

FAUCHER Thomas, FISCHER-BOSSERT Wolfgang, DHENNIN Sylvain

Les monnaies en or aux types hiéroglyphiques *nwb nfr* 147

GAMELIN Thomas

Un assemblage décoratif pour une construction théologique
dans la chapelle de Méhyt à Edfou 171

GRÄZER OHARA Aude

Le palais des monts sur un bloc de remploi de Karnak :
marou d'Amon et/ou complexe jubilaire d'Amenhotep III à Malqata? 191

KOLEVA-IVANOV Elka

Osiris et les briques sacrées 215

LORAND David

Un scribe sur les lieux de l'Histoire. À propos de l'ostracon MMA 32.1.119
et de la fréquentation des pyramides de Licht à la XIX^e dynastie 225

MEKIS Tamás

The Cartonnage of Nestanetjeretten
(Louvre AF 12859; MG E 1082) and its Enigma 243

MOUGENOT Frédéric

Metchetchi en famille sur le linteau 93.32.3
du Chrysler Museum of Art de Norfolk 275

PANTALACCI Laure, LESUR Joséphine

Élevage et consommation de viande à Balat (oasis de Dakhla)
Fin de l'Ancien Empire-Première Période intermédiaire 291

QAHÉRI Sépideh

Fragments de vaisselle inscrite en égyptien
conservés au Musée national d'Iran (*Irân-e-Bâstân*) – Téhéran 317

SARAGOZA Florence

La « maison à double-carré » de Médamoud
et les sanctuaires isiaques d'Égypte 349

SHALABY Noha

A Headless Block Statuette of the XXVIth Dynasty (CGC 941) 371

TALLET Pierre, LAISNEY Damien

Iry-Hor et Narmer au Sud-Sinaï (Ouadi 'Ameyra)

Un complément à la chronologie des expéditions minières égyptiennes 381

TALLET Pierre, MAROUARD Grégory, LAISNEY DamienUn port de la IV^e dynastie au Ouadi al-Jarf (mer Rouge) 399**VALBELLE Dominique**Comment les Égyptiens du début de la XVIII^e dynastie

désignaient les Kouchites et leurs alliés 447

Résumés en français et en anglais 465**Adresses des auteurs** 479

Le palais des monts sur un bloc de remploi de Karnak : *marou* d'Amon et/ou complexe jubilaire d'Amenhotep III à Malqata ?

AUDE GRÄZER OHARA

LES RÉCENTS éclaircissements que S. Bickel a apporté sur plusieurs ensembles lapidaires découverts en remploi sur le site de Karnak¹ permettent aujourd'hui de jeter un éclairage nouveau sur le contenu iconographique d'un relief connu des égyptologues depuis près de soixante ans. Il s'agit d'un bloc de grès décoré (fig. 1-2) de forme parallélépipédique (162 × 61 × 81 cm²), qui a été mis au jour en 1954 par L. Habachi et M. Hammad, avec d'autres pierres de construction faisant l'objet d'un remploi dans les fondations de la statue de Ramses II érigée à nouveau par Pinedjem à l'avant du II^e pylône du temple d'Amon-Rê de Karnak³.

Même s'il n'a, à ma connaissance, jamais reçu de numéro d'identification définitif, ce petit monument a en revanche suscité de nombreux commentaires de la part des iconographes et des spécialistes de l'habitat d'époque pharaonique⁴. Cet intérêt s'explique par la rareté de

1 En particulier sur leur datation et leur contexte d'origine : voir S. BICKEL, « Amenhotep III à Karnak, L'étude des blocs épars », *BSFE* 167, 2006, p. 12-32.

2 Dimensions fournies par P. ANUS, « Un domaine thébain d'époque "amarnienne". Sur quelques blocs de remploi trouvés à Karnak », *BIFAO* 69, 1971, p. 73.

3 L. HABACHI, « Preliminary Report on Kamose Stela and Other Inscribed Blocks Found Reused in the Foundations of Two Statues at Karnak », *ASAE* 53, 1955, p. 195-198.

4 Découvert et signalé par L. Habachi et M. Hammad, en 1954 (L. HABACHI, *op. cit.*, p. 195-198 ; voir aussi J. LECLANT, « Fouilles et travaux en Égypte,

1953-1954 », *Orientalia* 24, 1955, p. 301-302), ce bloc a été décrit et commenté dans M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, « Haus und Garten im alten Ägypten », *ZÄS* 80, 1955, p. 104-108 ; M. HAMMAD, « Über die Entdeckung von 4 Bloecken, die neues Licht auf eine wichtige Epoche der Amarnakunst werfen », *ASAE* 54, 1956, p. 303-304 ; P. ANUS, *op. cit.*, p. 73-79 ; J.-Cl. HUGONOT, *Le jardin dans l'Égypte ancienne, Publications universitaires européennes* 38, *Archéologie* 27, 1989, p. 125-127 ; P. VOMBERG, *Das Erscheinungsfenster innerhalb der amarnazeitlichen Palastarchitektur : Herkunft, Entwicklung, Fortleben, Philippika* 4, 2004, p. 134-136 ; S. BICKEL, *op. cit.*, p. 23 et 27-32 ; A. KOLTSIDA, *Social Aspects of*

Ancient Egyptian Domestic Architecture, *BAR-IS* 1608, 2007, p. 38 et 82. Ce relief ne semble pas avoir reçu de numéro d'identification définitif. En fonction des commentateurs, celui-ci apparaît sous des appellations temporaires, relatives au corpus iconographique analysé (l'appellation de P. Anus, « bloc 3 », finit toutefois par être retenue). En ce qui concerne sa localisation actuelle, ce bloc était encore récemment exposé dans le dépôt lapidaire nord du temple de Karnak, à l'est du Musée de plein air (communication personnelle de L. Schmitt, qui a pu localiser ce monument lors de l'un de ses séjours d'étude en Égypte, en janvier 2005).

son iconographie. L'une de ses grandes faces, travaillée selon la technique du bas-relief dans le creux, a effectivement conservé la représentation détaillée, bien que fragmentaire, d'un complexe royal implanté dans un milieu naturel distinctif. Délimité par un mur d'enceinte, le vaste ensemble architectural et paysager figuré sur ce bloc se composait d'au moins un édifice palatial reconnaissable à sa fenêtre d'apparition ainsi que de jardins de différentes sortes et de quelques dépendances susceptibles de nous renseigner sur sa destination et son fonctionnement.

Ces divers détails, s'ils sont évidemment dignes d'intérêt, ont cependant eu tendance à accaparer l'attention des spécialistes, au point d'éclipser les quelques éléments naturels figurés en bordure extérieure du complexe et dont le caractère singulier semble pourtant fournir de précieuses indications sur son emplacement géographique⁵.

L'objet du présent article consiste donc à reprendre l'analyse interprétative de ce complexe royal ainsi que des quelques éléments paysagers insolites qui l'environnent, et à réfléchir – notamment à la lumière des nouvelles perspectives d'interprétation dues aux récents travaux de S. Bickel – sur le type d'établissement royal représenté et sur ce qu'il est susceptible de nous apprendre concernant le cycle iconographique auquel le relief s'intégrait initialement.

L'interprétation traditionnellement admise

Le sujet de cette scène d'apparence « séculière » et le traitement graphique particulier de l'architecture (dont la structure interne est perceptible grâce à un effet de transparence qui combine vues en plan et en élévation rabattue) a conduit à rapprocher ce relief des productions artistiques du début de l'époque amarnienne et, en conséquence, à considérer l'ensemble architectural ainsi représenté comme étant un domaine daté du règne d'Amenhotep IV-Akhenaton et ayant pu même appartenir à ce roi⁶.

Le lieu de découverte de ce bloc et la figuration, le long du bord droit de la composition, de trois massifs irréguliers qui évoquent par leur forme le signe hiéroglyphique  *dw* (signe N26 de la liste d'A.H. Gardiner) – un idéogramme souvent abusivement interprété comme la représentation de « dunes de sable » quand il s'agissait plus vraisemblablement de « collines », de « monts » ou de « monticules »⁷ – ont incité la plupart des auteurs à situer le complexe royal dans la région thébaine, peut-être en bordure de la vallée, dans un paysage accidenté de nature désertique⁸.

⁵ Un aspect qui n'avait pas totalement échappé à certains commentateurs mais qui, nous le verrons, n'a pas abouti à des résultats concluants.

⁶ Selon que les commentateurs avaient reconnu ou non un complexe royal : L. HABACHI, *op. cit.*, p. 196 et 198 ; M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*, p. 104 et 105, fig. 1 ; M. HAMMAD, *op. cit.*, p. 299-304 ; J. LECLANT, *op. cit.*, p. 301-302 ; P. ANUS, *op. cit.*, p. 70-73 ; J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 125 ; A. WILKINSON, *The Garden in Ancient Egypt*, Londres, 1998, p. 157.

⁷ Cette confusion est notamment dénoncée par G. Roquet, dans son analyse de la nature de la *hwt* égyptienne : G. ROQUET, « Avant le désert, savanes, vénéries et caravanes. Réflexions sur une inscription d'Ancien Empire », dans Fr. Geus, Fl. Thill (éd.), *Mélanges offerts à Jean Vercoutter*, Paris, 1985, p. 305-307 (§ 15) et n. 33. Pour une définition du logogramme *dw* pour « montagne », qui véhiculerait implicitement « l'idée de masse, de grande quantité », se reporter notamment à Chr. ZIVIE-COCHE, « Les colonnes du "Temple de l'Est" à

Tanis. Épithètes royales et noms divins », *BIFAO* 74, 1974, p. 106, d'après H. GRAPOW, *Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen: vom Denken und Dichten einer altorientalischen Sprache*, Leipzig, 1924, p. 53 et 57.

⁸ C'est le cas de P. ANUS, *op. cit.*, p. 73 (malgré quelques réticences) mais aussi de M. HAMMAD, *op. cit.*, p. 303 (qui envisage également la possibilité qu'il se soit agi de « Kornhaufen », une proposition d'identification qui n'aura pas de postérité).

Une nouvelle attribution qui remet tout en question et ouvre de nouvelles perspectives d'interprétation

Le contexte de remploi de ce bloc, son format particulier ainsi que le style et le contenu iconographique du décor le distinguent cependant des nombreuses talatates datées du début du règne d'Amenhotep IV et mises au jour par milliers sur le site de Karnak⁹. Dans un article paru en 2006, S. Bickel a effectivement pu démontrer qu'à l'instar de plusieurs autres blocs trouvés en remploi sur le site (des blocs qui partagent avec lui des caractéristiques communes), ce monument isolé devait désormais être attribué au règne d'Amenhotep III¹⁰. L'enquête approfondie menée par S. Bickel a également permis de déterminer que ces blocs décorés, bien que retrouvés hors de leur contexte d'origine, avaient tous appartenu à un programme décoratif commun décrivant le premier jubilé de ce souverain et qu'avant leur remploi, ceux-ci avaient probablement orné les parois de la cour à péristyle de son temple des millions d'années situé sur la rive ouest de Thèbes, au Kôm el-Hettan¹¹. Selon cette hypothèse, la section du décor du temple mémorial d'Amenhotep III aurait combiné deux ensembles iconographiques thématiquement complémentaires mais distincts stylistiquement, un type d'assemblage qui trouve un parallèle exact dans le décor de la première cour (portique occidental) du temple contemporain de Soleb¹². Le premier ensemble, réalisé selon la technique du relief en champ levé, aurait consisté en des scènes relativement conventionnelles montrant le roi en action, à l'occasion des rites et cérémonies de son jubilé. Le second, traité selon la technique du relief dans le creux, aurait mis en image des scènes de vie quotidienne à caractère plus naturaliste, une catégorie à laquelle appartiendrait précisément le bloc étudié.

Selon S. Bickel, cette bipartition du décor (cérémoniel/naturaliste) pourrait être rapprochée de celle que l'on observe dans des monuments beaucoup plus anciens, notamment au sein du temple solaire de Niouserrê, où des tableaux montrant des activités humaines quotidiennes et des représentations de la nature (décor de la *Weltkammer*) côtoient un cycle de scènes rituelles relatives au *heb-sed* royal. Une association thématique qui aurait eu des motivations métaphoriques et que les décorateurs d'Amenhotep III auraient peut-être eu à cœur de réactualiser au bénéfice de leur souverain¹³.

⁹ Depuis le XIX^e siècle, plusieurs « gisements » de ces moellons de grès, au format et au décor emblématiques et au mode de remploi caractérisés, ont pu être mis au jour : pour une synthèse récente sur la question, consulter notamment R. VERGNEUX, *Recherches sur les monuments thébains d'Amenhotep IV à l'aide d'outils informatiques, Méthodes et résultats*, CSEG 4, 1999, p. 1-54.

¹⁰ S. BICKEL, *op. cit.*, p. 27-30. Consulter également S. BICKEL, « Amenhotep III et le "style amarnien" », dans S. Bickel et

al., *Akhénaton et Néfertiti, Soleil et ombres des pharaons, Expositions, musée d'Art et d'Histoire, Genève, 17 octobre 2008-1^{er} février 2009 et Palazzo Bricherasio, Turin, 2009*, Cinisello Balsamo, Genève, Turin, Paris, 2008, p. 25.

¹¹ S. BICKEL, « Amenhotep III à Karnak, L'étude des blocs épars », *BSFE* 167, 2006, p. 23-32.

¹² M. SCHIFF GIORGINI, *Soleb V, Le Temple : bas-reliefs et inscriptions, en collaboration avec Clément Robichon et Jean Leclant, préparé et édité par*

Nathalie Beaux, BiGen 19, 1998, pl. 86-93 et 134-137. Ce parallèle a été signalé dans S. BICKEL, *op. cit.*, p. 30.

¹³ « Dans tous ces temples et dans le contexte de rituels de renouveau, les scènes illustrant la nature et les travaux de l'homme servent d'évocation de la diversité du monde » (S. BICKEL, « Amenhotep III et le "style amarnien" » dans Bickel *et al.*, *Akhénaton et Néfertiti, Soleil et ombres des pharaons*, Cinisello Balsamo, Genève, Turin, Paris, 2008, p. 25).

Quoi qu'il en soit, le nouveau contexte chronologique et thématique identifié par S. Bickel invite à réexaminer sous un angle nouveau la nature, mais aussi la localisation du complexe royal figuré sur le monument qui nous occupe. Nous aurons cependant l'occasion de constater que la réinterprétation de ce relief devrait, par là-même, permettre d'envisager une autre vocation pour les quelques scènes naturalistes intervenant dans le cycle iconographique jubilaire qui ornait la grande cour du temple commémoratif d'Amenhotep III.

Un nouveau commentaire détaillé du relief

Toutefois, avant de nous intéresser à ces questions déterminantes, il importe de revenir sur le sens général à donner à ce fragment de relief et de tenter d'interpréter ses éléments constitutifs les plus insolites. Pour cela, on ne peut faire l'économie d'un nouveau commentaire détaillé.

La face décorée du bloc n'a conservé qu'une représentation fort fragmentaire d'un complexe architectural. En l'état, la portion de relief préservée ne permet pas d'estimer l'étendue initiale de la composition ni de préciser si les éléments topographiques et architecturaux représentés constituaient le sujet principal d'une scène ou seulement, comme on serait tenté de le penser, un arrière-plan destiné à préciser le contexte.

Les quelques éléments à disposition permettent tout au plus de dire que le bloc a conservé une portion de la partie droite du complexe royal et que ce dernier se trouvait délimité par un imposant mur d'enceinte, ponctué d'éléments architecturaux qui pourraient représenter des contreforts ou des hourds¹⁴. Ainsi circonscrit, le domaine se compartimente ensuite en plusieurs zones fonctionnelles, séparées les unes des autres par des murs de cloisonnement dépourvus de caractères défensifs.

Un palais royal entouré de son jardin de plaisance

Si l'on considère l'un après l'autre chacun des secteurs qui composent le complexe, on distingue d'abord, à l'extrême droite, un édifice construit au sein d'un vaste jardin de plaisance ombragé, dont les limites supérieures et inférieures ne sont pas conservées.

Au registre supérieur, des sycomores encadrent un bassin figuré en plan, avec ses berges inclinées et son débarcadère. Immédiatement en dessous, des rangées de palmiers-*doum*, de

¹⁴ Un bloc amarnien découvert en remploi dans le temple de Medamoud (F. BISSON DE LA ROQUE, *Rapport sur les fouilles de Médamoud, 1929*, FIFAO 7, 1930, p. 62 et 64, fig. 39; R. COTTEVILLE-GIRAUDET, *Rapport sur les fouilles de Médamoud, 1932: Les reliefs d'Amenophis IV Akhenaton*, FIFAO 13, 1936, p. 21, fig. 30 et p. 67, fig. 97 [n° M. 4767]) et un bloc retrouvé à el-Amarna même (J.D.S. PENDLEBURY, *City of Akhenaten Part III. The Central City and the Official Quarters, The Excavations at Tell el-Amarna during the*

Seasons 1926-1927 and 1931-1936, Many Collaborators, vol. I: *Text*, vol. II: *Plates*, ExcMem 44, 1951, pl. LXX, fig. 7) supportent la figuration d'un mur d'enceinte présentant une configuration similaire. D'après leurs découvreurs, ces éléments en « L » inversés figureraient des fenêtres vues de profil, une opinion réfutée par A. BADAWY, *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens, Étude comparative des représentations égyptiennes de constructions*, Le Caire, 1948, p. 94-95, qui préfère y reconnaître « les bastions couronnés de hourds des fortifications ».

P. VOMBERG, *op. cit.*, p. 134, ne semble pas être non plus de cet avis, puisqu'elle propose de reconnaître des contreforts (« Strebe Pfeiler »). Enfin, pour Fr. MONNIER, *Les forteresses égyptiennes, Du Prédynastique au Nouvel Empire, Connaissance de l'Égypte ancienne* 11, Bruxelles, 2010, p. 61, qui s'est intéressé à l'iconographie de l'architecture militaire, il s'agirait de tours de flanquement surmontées de plates-formes en porte à faux, en encorbellement ou en tas de charge.

sycomores et de papyrus en touffes ainsi que plusieurs pergolas supportant une plante grimpante (probablement de la vigne cultivée en treille¹⁵) bordent un édifice de plan rectangulaire (fig. 3 [a]), dont l'organisation interne est indiquée à l'aide de conventions graphiques qui seront systématisées sous le règne d'Amenhotep IV-Akhenaton¹⁶, mais qui étaient déjà attestées sous les règnes d'Hatchepsout et Thoutmosis III¹⁷. L'artiste décorateur avait effectivement pris le parti de combiner dans un même dessin une vue en plan des différents espaces architecturaux et une vue en élévation rabattue des huisseries, des colonnes et des équipements intérieurs fixes. À la différence des compositions architecturales d'époque amarnienne, on notera que l'édifice a été figuré vide de ses occupants et de son contenu mobilier, ce qui rend infiniment plus délicate la lecture fonctionnelle de ses espaces constitutifs.

Le caractère royal de ce bâtiment ne fait aucun doute. Au registre supérieur, la façade de l'édifice est percée d'une fenêtre d'apparition, précédée d'une cour à portique accessible depuis l'extérieur par une porte latérale aménagée dans le côté droit de l'édifice (fig. 3, comparer [a] et [c])¹⁸. Son architecture est conforme à ce que nous connaissons de la configuration des fenêtres d'apparat figurées à l'époque amarnienne¹⁹ : le balcon royal, dont l'ouverture rectangulaire a été aménagée en hauteur de manière à dominer la cour, est protégé par un portique et se trouve desservi par des rampes d'accès, dont la configuration soulève encore des difficultés d'interprétation²⁰.

Le propos du présent article n'étant pas de formuler une nouvelle thèse sur l'architecture des fenêtres d'apparat, j'ai tenu à demeurer neutre dans mon propre dessin de restitution et pris le parti de reporter les rampes d'accès à l'arrière du balcon (fig. 3 [c]), un choix qui repose sur la réalité archéologique des quelques fenêtres d'apparition mises au jour²¹. Je rejette en cela le plan de P. Anus (fig. 3 [b]) qui restitue une vaste salle de réception à quatre colonnes à l'arrière de la fenêtre d'apparition²² et qui positionne cette dernière le long de la façade

¹⁵ C'est en tout cas l'avis de J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 127.

¹⁶ Se reporter notamment aux articles de J. LAUFFRAY, «Les *talatat* du IX^e pylône de Karnak et le *Teny-Menou* (assemblage et première reconstruction d'une paroi du temple d'Aton dans le musée de Louqsor)», *CahKarn* 6, 1980, p. 67-89, et de J.-Fr. PECOL, «Le dessin des maisons du domaine d'Aton à Karnak», *Kyphi* 3, 2001, p. 57-63.

¹⁷ Se reporter par exemple à l'article de H.A. ASSAAD, «The House of Thutnefer and Egyptian Architectural Drawings», *AncWorld* 6, 1983, p. 3-20. On s'accorde aujourd'hui sur le fait que nombre des thématiques et conventions graphiques attestées dans l'art amarnien étaient déjà en gestation sous le règne de ses prédécesseurs et en particulier sous celui d'Amenhotep III.

¹⁸ La présence de cette fenêtre d'apparat a toutefois échappé à M. Hammad et

à H.F. Werkmeister dans *ZAS* 80, 1955, p. 104, qui hésitent, de ce fait, entre identifier une maison privée et identifier un harem.

¹⁹ Se reporter au riche corpus iconographique réuni par P. Vomberg dans son ouvrage consacré à la fenêtre d'apparition d'époque amarnienne (*op. cit.*).

²⁰ B.J. Kemp qui s'est intéressé à la fenêtre d'apparition des palais royaux amarniens, a exposé les problèmes de lecture posés par la répartition graphique de ces deux rampes ainsi que les différentes interprétations auxquelles elles peuvent conduire en termes de restitution architecturale («The Windows of Appearance at El-Amarna and the Basic Structure of this City», *JEA* 62, 1976, p. 81-91). P. Vomberg revient elle aussi sur cette question et fournit une analyse critique des différentes propositions de reconstitution envisagées (*op. cit.*).

²¹ Voir par exemple la fenêtre d'apparition conservée dans le palais (2^e état de l'édifice) accolé au temple ramesside de Medinet Habou (U. HÖLSCHER, *The Excavation of Medinet Habu III, The Mortuary Temple of Ramses III, Part I, Translated by Mrs. Keith C. Seele, OIP* 54/3, 1941, p. 37-59).

²² Certaines des nombreuses figurations du palais royal amarnien, relevées sur les parois des tombes d'officiels à el-Amarna, sont sans équivoque : la figuration architecturale du palais s'y déroulant horizontalement plutôt que verticalement, il apparaît que ces colonnes précèdent la fenêtre d'apparition à la manière d'un auvent. Se reporter par exemple à l'une des représentations conservées dans la tombe de Meryrê (nécropole nord, n° 4 : N. de G. DAVIES, *The Rock Tombs of el-Amarna, Part I, The Tomb of Meryra, ASEg, Memoir* 13, 1903, pl. XVIII).

externe de l'édifice, précédée de ses deux rampes d'accès, une configuration qui ne trouve, à ma connaissance, aucun parallèle archéologique²³.

Cet avant-corps cérémoniel conditionne l'accès à une suite de salles et de vestibules de réception garnis de colonnes enrubannées, qui desservent à leur tour deux séries de pièces moins ostentatoires, dont l'identification est plus malaisée²⁴. En l'absence de pièces de mobilier ou d'un équipement fixe, l'interprétation des trois pièces en batterie, localisées dans le coin inférieur droit de l'édifice, demeure conjecturale : leur position, au plus profond de l'édifice, pourrait indiquer leur caractère privé (des chambres à coucher?) tandis que leur triplement plaiderait plutôt en faveur de simples réserves de stockage. À l'inverse, les deux pièces jumelles, desservies par le couloir de distribution, figuré immédiatement à l'arrière de la fenêtre d'apparition, présentent un équipement intérieur spécifique qui caractérisera, dans l'art amarnien, les salles d'eau palatiales ou profanes dotées d'une installation sanitaire²⁵. En dépit de la petitesse et du caractère concis du relief, on parvient à distinguer le tracé vertical d'un mur-paravent, qui partage l'espace en deux parties égales et abrite une forme d'estrade adossée au fond de la pièce, sans doute la figuration minimaliste d'une plaque de douche²⁶. Les nombreuses représentations de palais royaux produites à l'époque amarnienne montrent en tout cas que de telles salles d'eau pouvaient aussi bien être associées à un usage cérémoniel et avoir par exemple équipé l'arrière de la fenêtre d'apparition (de manière à abriter la purification qui précédait l'épiphanie du roi) que servir dans la zone strictement résidentielle du palais (notamment, pour la toilette quotidienne du couple royal).

La proximité de la fenêtre d'apparition et les nombreuses incertitudes qui demeurent quant à la fonction des trois pièces en batterie décrites plus haut ne permettent pas de déterminer si cet édifice avait pour vocation de figurer un simple pavillon cérémoniel ou bien un véritable palais résidentiel dans lequel le roi aurait également eu la possibilité de séjourner. L'absence d'une chambre à coucher identifiable ne suffit pas à écarter définitivement l'hypothèse d'un édifice résidentiel. Rappelons en effet qu'en fonction de la signification qu'ils souhaitent donner à une image, les artistes égyptiens avaient la possibilité de ne retenir qu'une partie de la réalité du référent²⁷.

²³ D.B. REDFORD, R.W. SMITH, *The Akhenaten Temple Project I, Initial Discoveries*, Warminster, 1976, p. 125, tout comme P. VOMBERG, *op. cit.*, p. 137, jugent eux aussi nécessaire de corriger la reconstitution proposée par P. Anus.

²⁴ Au sujet de l'agencement des pièces construites à l'arrière de la fenêtre d'apparition, j'adhère pour l'essentiel au plan restitué par P. Anus (fig. 3 [b]), mais rejette le plan proposé par M. Hammad, H.F. Werkmeister, dans *ZÄS* 80, 1955, p. 106, fig. 2.

²⁵ Une étude détaillée de ces représentations architecturales est proposée dans ma thèse de doctorat intitulée *Le confort*

domestique et ses implications sociales et idéologiques dans l'Égypte du second millénaire avant J.-C. (thèse inédite soutenue à l'université de Strasbourg en septembre 2011) p. 411-440. Par commodité, je renvoie le lecteur à la monographie de P. VOMBERG (*op. cit.*, p. 298-308), qui réunit dans un même ouvrage toutes les figurations de palais royal identifiées dans les tombes d'el-'Amarna, à la publication de R. VERGNIEUX (*op. cit.*, p. 117 et pl. III), pour des représentations palatiales similaires conservées sur des *talatates* de Karnak ainsi qu'à l'article de Cl. Traunecker (« Les maisons du domaine d'Aton à Karnak », *CRIPEL* 10,

1988, p. 74-75, fig. 1-3 et p. 80), pour des salles d'eau comparables mais issues d'un contexte domestique profane.

²⁶ *Contra* P. ANUS, *op. cit.*, p. 78, qui identifie « un mur bahut cachant un lit en bat-flanc, permettant la sieste aux heures chaudes ».

²⁷ C'est ainsi que l'habitation de Djehoutynefer figurée dans sa tombe (TT 104, époque thoutmoside : A.G. SHEDID, *Stil der Grabmalereien in der Zeit Amenophis II. Untersucht an den thebanischen Gräbern Nr. 104 und Nr. 80, AV* 66, 1988, p. 125-129 et pl. 5a et 27), en servant de support à des préoccupations d'ordre strictement funéraire,

En outre, il n'est pas exclu que le domaine royal ait à l'origine regroupé plusieurs édifices, auquel cas, le bâtiment qui nous occupe pourrait ne constituer qu'un pavillon secondaire. L'organisation spatiale des quelques complexes palatiaux du Nouvel Empire fouillés à ce jour montre qu'ils comportaient parfois plusieurs édifices à vocation cérémonielle et/ou résidentielle²⁸.

Ce mode organisationnel est d'ailleurs attesté par l'iconographie contemporaine. Une grande composition peinte de la tombe de Neferhotep (TT 49, dont le décor est daté de la fin de la XVIII^e dynastie), témoigne aussi que le palais royal pouvait se composer de plusieurs bâtiments indépendants²⁹. Ainsi note-t-on qu'en arrière-plan du palais principal, qui occupe près de la moitié de la composition de manière à montrer la cérémonie au cours de laquelle Neferhotep fut récompensé par le roi, avait effectivement été figuré un édifice palatial de format plus modeste mais doté de sa propre fenêtre d'apparition depuis laquelle la reine gratifie à son tour l'épouse du fonctionnaire. Comme l'a fait remarquer P. Vomberg, la configuration externe et l'implantation de ce second palais au sein d'un jardin agrémenté de pergolas pourrait le rapprocher de l'édifice étudié ici³⁰.

À l'appui de cette hypothèse, on signalera l'existence, dans le môle ouest du temple de Khonsou, d'un bloc contemporain, qui peut être rattaché au même ensemble iconographique (fig. 4)³¹. Celui-ci supporte aussi la représentation fragmentaire d'un palais royal, mais de plus grande envergure. Soumis aux mêmes conventions graphiques, ce second palais apparaît vide de tout mobilier ou équipement. Il comporte une fenêtre d'apparition, suivie de vastes salles à colonnes enrubannées. Du fait des retailles qu'a subi le bloc à l'occasion de son remploi, il est cependant impossible de reconstituer davantage le plan de l'édifice ni de déterminer s'il a appartenu à la même composition iconographique que le complexe palatial étudié³². Tout au plus, le fragment conservé nous apprend que l'édifice en question jouxtait une étendue d'eau³³ sur laquelle voguait une grande embarcation qui pourrait être royale ou divine.

Un jardin zoologique (?)

Percé dans le mur de cloisonnement qui délimite le côté gauche du jardin de plaisance royal, un portail à linteau brisé et double battant conditionne ensuite l'accès vers un second jardin arboré, planté de deux rangées parallèles de sycomores. Ce parc abrite deux couples de

avait-elle été délibérément dépourvue de ses pièces privées (la chambre à coucher notamment), alors que les artistes amarniens ont fait le choix de figurer en détail la chambre à coucher royale du palais d'Akhenaton, de façon à mettre l'accent sur la capacité génésique du roi et par là-même sur celle de son dieu (Cl. TRAUNECKER, «Aménophis IV et Néfertiti, le couple royal d'après les *talatates* du IX^e pylône de Karnak», *BSFE* 107, 1986, p. 17-44).

²⁸ C'est notamment le cas de l'ensemble jubilaire édifié à Malqata sous le règne d'Amenhotep III (voir le plan

détaillé publié dans P. LACOVARA, *The New Kingdom Royal City, StudEgypt*, 1997, p. 113, fig. 20) ainsi que du complexe palatial thoutmoside exhumé dans le Delta, sur le site de 'Ezbet Helmi/Tell el-Dab'a (M. BIETAK, «Neue Paläste aus der 18. Dynastie», dans P. Jánosi (éd.), *Structure and Significance, Thoughts on Ancient Egyptian Architecture, DÖAWW* 33, UZK 25, 2005, p. 143, fig. 7).

²⁹ N. de G. DAVIES, *The Tomb of Nefer-Hotep at Thebes, MMAEE* 9, 1933, réédition 1973, pl. I.

³⁰ P. VOMBERG, *op. cit.*, p. 135. Une opinion semble-t-il partagée par J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 127-128.

³¹ P. ANUS, *op. cit.*, p. 82-85 et fig. 9.

³² Les deux reliefs montrant des proportions graphiques comparables, l'hypothèse qu'ils auraient appartenu à une même composition est plausible. Cependant, aucun raccord ne peut être directement envisagé entre les deux blocs.

³³ Fleuve, canal ou lac : en l'absence de plus de précisions sur le contexte de cette scène, les possibilités d'identification sont nombreuses.

mammifères du désert³⁴ qui inclinent la tête en direction de grandes mangeoires rectangulaires à quatre pieds, sous la surveillance d'un serviteur muni d'un court bâton (?). La découverte, dans le *North Palace* d'el-'Amarna, d'élégantes auges de calcaire sculptées d'un décor en bas-relief montre le soin qui pouvait être apporté aux jardins animaliers rattachés à des zones de résidence royales³⁵.

Un petit bâtiment à étage est figuré à proximité de l'entrée. Sa fonction est difficile à établir, comme en attestent les différentes interprétations qui ont été proposées. Selon M. Hammad et H.F. Werkmeister, il s'agirait d'un abri pour le gardien³⁶; selon P. Anus, ce serait plutôt une guérite³⁷; J.-Cl. Hugonot y voit enfin un kiosque permettant l'observation des animaux³⁸.

Les nombreuses incertitudes qui demeurent quant à la fonction de cette petite construction amènent parallèlement à s'interroger sur la finalité du parc où étaient maintenus en captivité des animaux du désert. S'agissait-il d'une simple réserve destinée à alimenter la table du roi? On sait effectivement que, depuis l'Ancien Empire, le gibier du désert constituait un mets de choix particulièrement prisé par les puissants et par les dieux³⁹. Cependant, l'emplacement de ce jardin d'élevage, à la fois isolé des étables et des zones de service ordinaires figurées à l'extrémité gauche du bloc (décrites *infra*) et en connexion directe avec le jardin d'agrément du petit palais royal, incite à penser que cette réserve d'animaux procédait probablement d'une intention différente. Plusieurs commentateurs ont effectivement rapproché l'organisation interne de ce domaine, doté d'un jardin «zoologique», de la configuration du *North Palace* d'el-'Amarna, où de semblables espaces verts et de luxueuses étables avaient été aménagés pour accueillir, comme ici, des animaux domestiques de la vallée (bovins) et des animaux du désert (oryx, gazelles, bouquetins)⁴⁰.

Cette analogie a son importance dans la proposition d'interprétation fonctionnelle de l'ensemble du complexe figuré sur le bloc.

³⁴ P. ANUS, *op. cit.*, p. 77, comme J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 127, reconnaît sans détour des oryx. M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*, p. 107, préfèrent se montrer plus nuancés et parler de gazelles ou d'antilopes. En réalité, la forme des cornes et le gabarit des animaux représentés ne permettent pas de trancher avec certitude en faveur de l'un ou de l'autre de ces types de mammifères. Dans son article introductif consacré à la faune du désert, J. Yoyotte incite d'ailleurs les égyptologues à considérer avec circonspection ce type de représentation (P. VERNUS, J. YOYOTTE, *Bes-tiaire des Pharaons*, Paris, 2005, p. 101). À propos des bêtes à cornes, il précise que les «types standardisés n'ayant été

que très rarement révisés d'après nature par les artistes, des contaminations de détails, sans parler de quelques erreurs grossières, nous invitent à ne pas prétendre cataloguer absolument en termes de zoologie scientifique la totalité de ces représentations».

³⁵ Quatre de ces auges ont été publiées dans F.G. NEWTON, «Excavations at El-'Amarnah, 1923-24», *JEA* 10, 1924, p. 296 et pl. XXX, 1-3. Elles sont le support d'un décor animalier qui constitue une véritable mise en abîme de l'objet: des animaux domestiques de la vallée et du désert y sont figurés en train de s'alimenter au-dessus de semblables mangeoires, remplies de végétaux. M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER

(*op. cit.*, p. 107-108) ont été les premiers auteurs à rapprocher cette découverte de la scène conservée sur le bloc de remploi de Karnak qui nous occupe.

³⁶ M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*, p. 107.

³⁷ P. ANUS, *op. cit.*, p. 77.

³⁸ J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 127.

³⁹ On note d'ailleurs des tentatives manifestes de sédentarisation en captivité de ce «bétail» du désert, tout au long de l'époque pharaonique (P. VERNUS, J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 102-103).

⁴⁰ Se reporter *supra* et consulter M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*, p. 107-108 ainsi que J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 127.

Une zone d'élevage bovin

Ce jardin animalier communique ensuite, dans la partie supérieure du monument, avec d'autres zones du domaine dont rien n'est conservé. On ignore en conséquence si ces autres secteurs conditionnaient ou non l'accès vers la zone d'élevage figurée à l'extrémité gauche du bloc. Là, dans un paysage arboré⁴¹, un large enclos abrite plusieurs bovidés, dont une vache et son veau. Il consiste en une sorte de corral, délimité par une palissade constituée de branchages ou de nervures de palmier⁴² et clos par un petit portail obstrué, semble-t-il, par une branche fichée dans le sol. Un vacher muni d'un objet difficilement identifiable semble esquisser un geste en direction de la sortie de l'enclos.

L'amorce de scène conservée au registre supérieur est trop fragmentaire pour permettre une interprétation concluante. Seule sa partie inférieure nous est parvenue. On y identifie les pieds d'au moins deux personnages : à droite, un premier individu figuré debout fait face à un second personnage assis, à gauche, sur un tabouret tripode. Bien que fréquemment utilisé par les artisans du Nouvel Empire, ce type de siège utilitaire ne permet cependant pas de préjuger du milieu socioprofessionnel auquel appartenait le personnage qui l'occupe⁴³. Un détail laisse éventuellement penser que ce dernier pourrait avoir été suffisamment important pour être figuré à l'abri d'un auvent⁴⁴. Les positions (debout/assis) et les proportions (petit/grand) respectives des deux protagonistes révèlent d'ailleurs un rapport clair de hiérarchisation tandis que le podium⁴⁵ sur lequel la scène prend place vient ajouter un caractère potentiellement officiel au tableau.

D'après P. Anus, seules deux interprétations peuvent être envisagées : « Il peut s'agir, soit d'une scène de culte, soit d'un scribe apportant au maître du domaine les listes de produits de la récolte⁴⁶. » Dans la mesure où la composition se situe à proximité d'un enclos à bestiaux, la thèse d'une scène montrant des personnages intervenant dans l'intendance du domaine royal – en l'occurrence, un subordonné venant rendre des comptes à son supérieur – paraît constituer, en l'absence de nouveaux éléments de réflexion, une piste assez convaincante.

Une zone de service et une ménagerie (?)

On note encore la présence de bâtiments figurés à l'extrémité droite du bloc, à l'extérieur du mur d'enceinte du complexe royal, et qui pourraient s'apparenter à des dépendances.

Au registre inférieur, au moins deux petites maisons semblent correspondre à un quartier de serviteurs. La maison supérieure présente un plan sommaire constitué d'une pièce principale

⁴¹ On remarque la cime d'un arbre dans le coin inférieur droit de la zone.

⁴² Comme il en existe encore de nos jours dans la campagne égyptienne : M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*, p. 108, fig. 5.

⁴³ Le contenu mobilier des tombes du chef des travaux Khâ et du roi Toutânkhamon montre que l'élite du Nouvel Empire pouvait également faire usage de ce format de tabouret (E. SCHIAPARELLI, *La tomba intatta dell'architetto Kha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927,

2^e édition, 2007, p. 116-117, fig. 97-98 ; N. REEVES, *The Complete Tutankhamun, The King – The Tomb – The Royal Treasure*, Le Caire, 1990, p. 187 (n° 415) ; G. KILLEN, *Ancient Egyptian Furniture, vol. I, 4000-1300 BC*, Warminster, 1980, p. 44-45, n° 17-19). Peut-être ce siège était-il associé à certaines fonctions ou à des contextes d'action spécifiques, à l'instar du tabouret pliant-*isbt*, un siège d'origine militaire qui s'est trouvé par la suite associé aux notions d'action, de mobilité et d'autorité (O. WANSCHER,

Sella Curulis, The Folding Stool, An Ancient Symbol of Dignity, Copenhagen, 1980, p. 9-68).

⁴⁴ On note effectivement, à l'arrière du tabouret, le départ d'un élément vertical qui pourrait correspondre à un auvent figuré en coupe.

⁴⁵ Ce podium présente une extrémité biseautée qui rappelle la forme de l'estrade $\text{≡} m\text{c}'$.

⁴⁶ P. ANUS, *op. cit.*, p. 77.

et de deux pièces plus petites⁴⁷. Dans la première, qui pourrait figurer la pièce d'habitation principale, un homme et une femme se font face tandis qu'une corbeille et deux petites jarres placées sur des supports matérialisent peut-être un modeste repas, disposé à même le sol. À l'arrière, deux réserves de stockage abritent respectivement un coffre de rangement simple et deux jarres superposées, puis un second coffre de rangement⁴⁸ accompagné d'une jarre à fond pointu adossée au mur.

Au registre supérieur, deux constructions couvertes d'une voûte cintrée ou d'une coupole en pain de sucre⁴⁹ renferment au moins trois lions, couchés ou assis sur leur arrière-train. La présence d'un escalier latéral et d'une petite barrière grillagée venant clore chacun de ces massifs a amené plusieurs auteurs à envisager la possibilité de locaux destinés à enfermer une « ménagerie » de fauves⁵⁰. S. Bickel propose, quant à elle, d'y reconnaître des chapelles abritant des statues de lions⁵¹, même si l'absence d'un socle et la position de ces lions – l'un d'entre eux est couché, la tête reposant sur ses pattes avant – réfutent à mon avis l'hypothèse de statues et plaident plutôt en faveur d'animaux véritables.

Si tous les commentateurs, on le voit, ne s'accordent pas sur la nature de ces fauves (réels ou factices?), leur avis concorde lorsqu'il s'agit de restituer l'entrée du domaine à proximité de ces constructions, probablement sur le bloc supérieur aujourd'hui manquant⁵². Une déduction qui se fonde essentiellement sur la connotation du lion dans l'imagerie égyptienne et en particulier sur son rôle bien connu de protecteur des ouvertures architecturales (portes, gargouilles)⁵³.

Quelques éléments de paysage

À droite et entre les dépendances, on note enfin la présence d'éléments paysagers destinés semble-t-il à renseigner l'observateur sur l'emplacement géographique du complexe royal qui vient d'être commenté.

Comme énoncé plus haut, les trois massifs situés à l'extrémité droite du bloc ont fréquemment été interprétés comme des éléments orographiques (des dunes de sable selon certains, avec toutes les réserves que cette identification suscite : voir *supra*) destinés à matérialiser le relief d'un paysage désertique et à situer le domaine en bordure extérieure de la vallée, au contact du désert. Une lecture que semblerait *a priori* confirmer la présence, en amont du domaine, d'un palmier-dattier et de deux sycomores, des essences dont l'association iconographique

⁴⁷ Dans son étude de l'architecture domestique égyptienne, A. KOLTSIDA, *op. cit.*, p. 38 et 82, compare cette habitation avec les maisons tripartites des villages d'artisans d'el-Amarna et de Deir el-Medina constituées d'une entrée, d'une salle principale et de plusieurs pièces arrière de dimensions plus réduites. Son agencement interne la rapproche pourtant davantage du type 1a (de plan « bipartite » et constitué d'une pièce principale et deux petites pièces arrière) défini par Chr. TIETZE, « Amarna, Analyse der Wohnhäuser und soziale

Struktur der Stadtbewohner », *ZÄS* 112, 1985, p. 61, sur la base du corpus d'habitations de la ville principale d'el-Amarna.

⁴⁸ *Contra* M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*, p. 104, qui y voient un lit, une opinion admise par P. ANUS, *op. cit.*, p. 76, mais qui me semble peu vraisemblable.

⁴⁹ À moins qu'il ne s'agisse de cages vues en coupe, mais les parallèles iconographiques manquent pour pouvoir l'affirmer.

⁵⁰ Une opinion partagée par M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*,

p. 104; M. HAMMAD, *op. cit.*, p. 303; P. ANUS, *op. cit.*, p. 74; J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 127; et, plus récemment, par A. WILKINSON, *op. cit.*, p. 157-158.

⁵¹ S. BICKEL, « Amenhotep III à Karnak, L'étude des blocs épars », *BSFE* 167, 2006, p. 29.

⁵² Voir notamment M. HAMMAD, H.F. WERKMEISTER, *op. cit.*, p. 104; P. ANUS, *op. cit.*, p. 74; A. WILKINSON, *op. cit.*, p. 157.

⁵³ C. DE WIT, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, Leyde, 1951, p. 71-90.

avait généralement pour vocation de signifier la proximité de l'eau et l'entrée dans les terres cultivées⁵⁴.

Cette hypothèse ne résiste cependant pas à un examen plus approfondi. En effet, dans l'iconographie égyptienne, d'une part, le désert n'est jamais représenté de cette manière⁵⁵ – ni d'ailleurs les paysages montagneux⁵⁶ – et d'autre part, l'échelle des trois « monticules » paraît ici bien trop importante pour figurer des collines ordinaires. Les caractéristiques du complexe royal et les particularités orographiques du paysage qui l'entoure, associées à l'origine thébaine du bloc et au programme iconographique jubilaire auquel celui-ci venait initialement s'intégrer, incitent à envisager une toute autre hypothèse.

La réinterprétation du contenu iconographique du relief

La figuration du marou d'Amon, mentionné par la stèle CG 34025 du Kôm el-Hettan ?

La configuration de ce petit domaine, qui associe à une résidence royale des jardins botaniques et zoologiques, trouve écho dans l'architecture de certains complexes monumentaux plus tardifs identifiés sur le site d'el-'Amarna : des ensembles royaux que l'on peut regrouper sous la dénomination générique de *mꜣrw* (𓄿𓂏𓂏𓂏 « observatoire »)⁵⁷. Le jardin animalier figuré sur ce bloc, qui abrite des animaux du désert s'alimentant à des auges, est à rapprocher des

⁵⁴ N. Baum, dans *Arbres et arbustes de l'Égypte ancienne, La liste de la tombe d'Ineni (n° 81)*, OLA 31, 1988, p. 275-276, présente en effet ce couple d'arbres comme une combinaison iconographique signifiante. On note d'ailleurs une opposition « désert (sol ondulé + arbustes)/vallée (ferme + sycomores) » sur un autre bloc de remploi qui appartenait au même programme iconographique et qui a été décrit par P. ANUS, *op. cit.*, p. 71, fig. 1. J.-Cl. HUGONOT, *op. cit.*, p. 127, n. 2, envisage quant à lui une autre possibilité : la représentation d'un verger.

⁵⁵ Ce dont P. ANUS, *op. cit.*, p. 73, convient d'ailleurs lui-même. En effet, que ce soit dans des documents datés de périodes antérieures (iconographie de l'Ancien Empire : G. ROQUET, *op. cit.*), contemporaines (autres blocs d'Amenhotep III remployés à Karnak et issus du même programme iconographique que notre document : P. ANUS, *op. cit.*, p. 71 et fig. 1, p. 79-80 et fig. 6) ou postérieures (iconographie amarnienne : R. VERGNIEUX, *op. cit.*, pl. LIII ; G.Th. MARTIN, *The Royal Tomb at El-Amarna II: The Reliefs, Inscript-*

tions, and Architecture, ASEg 39, 1989, pl. 34-42), le désert est généralement matérialisé par des lignes de sol sinueuses éventuellement parsemées d'une végétation sporadique (arbustes en touffes ou arbres dégarnis).

⁵⁶ Le *gebel* quant à lui est généralement figuré par des lignes obliques au tracé irrégulier, des lignes destinées à matérialiser un relief escarpé. On peut citer, entre autres exemples, les représentations de divinités émergeant de la montagne thébaine [G. ANDREU *et al.*, *Les artistes de Pharaon, Deir el-Médineh et la Vallée des Rois*, Paris, 2002, p. 278-279 (n° 224) et p. 286-287 (n° 230)], les figurations du *gebel* oriental d'el-'Amarna (A. GRÄZER, « Hygiène et sécurité dans l'habitat égyptien d'époque pharaonique », dans B. Redon, Th. Fournet, M.-Fr. Boussac (éd.), *Le bain collectif en Égypte, EtudUrb* 7, 2009, p. 62, fig. 16) d'où surgit le soleil levant (G.Th. MARTIN, *op. cit.*, pl. 34-42), ou encore cette carte dite des « mines d'or » qui retranscrit l'orographie du Ouadi Hammâmat, une région montagneuse qui servait de zone d'exploitation minière (M. BAUD, « La représentation de l'espace en Égypte

ancienne : cartographie d'un itinéraire d'expédition », *Mappemonde* 89/3, 1989, p. 9-12).

⁵⁷ À propos de la signification du terme *mꜣrw* et du type de complexe auquel il faisait référence, consulter les articles de R. HANKE, *LÁ* III, 1977, col. 1102-1103, s. v. « Lusthaus (*mꜣrw*) », et d'A. BADAWY, « Maru-Aten : Pleasure Resort or Temple? », *JEA* 42, 1956, p. 58-64, ainsi que l'intéressant chapitre récapitulatif que lui a consacré A. WILKINSON, *op. cit.*, p. 145-170. À el-'Amarna, seul un monument est clairement désigné par les témoignages épigraphiques comme un *marou* (le Marou-Aten : B.J. KEMP, « Outlying Temples at Amarna », dans B.J. Kemp (éd.), *Amarna Reports VI, Many Contributions*, OPEES 10, Londres, 1995, p. 416-438). Je suis toutefois de l'avis d'A. Wilkinson (*op. cit.*) qui propose d'identifier également comme des *marouou* les autres complexes architecturaux et paysagers découverts sur le site : le *North Palace* (que cet auteur qualifie de « Northern *Maru* »), le complexe du Kôm el-Nana et certains secteurs du vaste ensemble cérémoniel dit du *Great Palace* édifié au centre-ville.

installations mises au jour dans le *North Palace* d'el-'Amarna. Or, il est possible que la parenté du domaine étudié ici avec les établissements de type *marou* ne se limite pas à ce seul détail.

Même si ceux-ci avaient d'abord été interprétés comme des espaces de plaisance, où le roi se serait entouré de ses animaux favoris, l'on sait aujourd'hui que les *marouou* amarniens, qui abritaient lacs, parcs, jardins zoologiques et vignobles, concomitamment avec des chapelles cultuelles et des appartements royaux, avaient pour but de matérialiser autant de miniatures de l'univers mettant en scène à la fois l'élément liquide (bassins et lacs) et les mondes végétal et animal (aussi bien aquatiques que terrestres, et de la vallée comme du désert). Ces « synthèses » du monde existant constituaient en effet des lieux de culte privilégiés pour les acteurs de la nouvelle théologie développée par Amenhotep IV-Akhenaton, une théologie centrée sur le cycle quotidien de l'astre solaire et sur son incidence universelle sur le vivant⁵⁸.

Or, l'on sait, depuis longtemps déjà, que le concept du *marou* ne constitue pas une création proprement amarnienne, mais qu'il s'agissait d'une forme de lieu de culte dont nous trouvons déjà trace dès le règne d'Amenhotep III⁵⁹. La grande stèle commémorative (CG 34025)⁶⁰ retrouvée dans le temple mémorial du souverain au Kôm el-Hettan cite en effet, parmi d'autres grands projets de construction entrepris par lui dans la région de Thèbes, l'édification d'un *marou* d'Amon qui comprenait, entre autres composantes, un temple dédié au dieu dynastique, des parcs, un lac ainsi qu'un emplacement dévolu au roi et à la réception des tributs étrangers :

Renouvellement de fondation fait par Sa Majesté pour (son) père Amon : l'acte de faire pour lui un marou en tant qu'offrande divine, au-devant de [hft-hr n ; une expression qui soulève quelques difficultés de traduction] l'Opet du Sud ; c'est un lieu de repos [st sdjy] pour mon père lors de sa belle fête. J'ai fait élever une grande demeure divine [hwt-ntr '3t], à l'intérieur de laquelle (il est) semblable à Rê lorsqu'il apparaît à l'horizon, agrémentée de toutes sortes de belles fleurs... Le Noun est en son bassin [mr] en chaque saison et, grâce à lui, le vin est plus abondant que l'eau ; il est semblable au flot de Hâpy, né du maître de l'éternité et... toutes sortes de choses encore.

C'est un lieu où l'on reçoit les denrées de chaque contrée étrangère, où (l'on) dépose au-devant de mon père les nombreux tributs de toutes les terres soumises. Il (= Amon) a décrété pour moi (= le roi) que les grands des contrées du Sud, (et ce) au sud comme au nord (où) tous se ressemblent, (m'apportent) leur argent, leur or, leurs troupeaux, toutes sortes de pierres précieuses de leurs contrées, par millions de centaines de dizaines de milliers...⁶¹.

⁵⁸ Consulter notamment l'ouvrage de J. ASSMANN, *Ägypten: Theologie und Frömmigkeit einer frühen Hochkultur*, Kohlhammer-Urban-Taschenbücher 366, 1984, p. 232-257.

⁵⁹ A. Wilkinson (*op. cit.*, p. 161) précise d'ailleurs que des *marouou* seraient même attestés dès la XIII^e dynastie à Edfou ainsi qu'à Dendera. Une opinion que ne partage pas J. BAINES,

dans « The Dawn of the Amarna Age », dans D.B. O'Connor, E.H. Cline (éd.), *Amenhotep III, Perspectives on His Reign*, Ann Harbor, 1998, 5^e éd., 2004, p. 295, pour qui le *marou* serait une nouvelle forme expérimentée pour la première fois par Amenhotep III, avant d'être reprise et développée par Amenhotep IV-Akhenaton.

⁶⁰ *Urk. IV*, 1646-1657 ; G. HAENY, *Untersuchungen im Tempel Amenophis III*, BÄBA II, 1981, p. 70-83, pl. 5, b.

⁶¹ Traduction d'A. CABROL, *Amenhotep III, Le magnifique*, Paris, 2000, p. 267, d'après la transcription hiéroglyphique de W. Helck (*Urk. IV*, 1651 7-1652, 9).

À ce jour, ce complexe n'a pas encore pu être localisé archéologiquement. Diverses propositions d'identification avec des sites connus ou moins connus ont bien évidemment été formulées, situant ce *marou* alternativement sur la rive occidentale ou sur la rive orientale de Thèbes. Les divergences existant entre ces hypothèses tiennent essentiellement à la manière de comprendre la précision topographique *hft-hr n ipt rsyt*, une expression dont la traduction divise encore les égyptologues. Les uns comprennent « dans l'axe de l'Opet du sud », autrement dit sur la rive est, quelque part au nord de Louqsor⁶², éventuellement au temple de Mout à Karnak ou à l'emplacement d'un immense lac artificiel (?) qui n'a jamais été exploré, mais dont les contours apparaissent sur l'une des cartes établies par les membres de l'expédition d'Égypte conduite par Bonaparte⁶³; les autres envisagent la possibilité que cette expression ait plutôt signifié « à l'opposé de l'Opet du sud », autrement dit sur la rive occidentale opposée à celle du temple de Louqsor⁶⁴, ce qui étendrait le champ des possibilités à d'autres sites archéologiques attestant d'une étendue d'eau, en particulier le complexe jubilaire de Malqata implanté à côté du grand lac artificiel de Birket Habou.

Dans l'hypothèse bien sûr où celui-ci aurait figuré le *marou* d'Amon décrit par la stèle du Kôm el-Hettan, le bloc décoré retrouvé en remploi à Karnak pourrait apporter – sinon une réponse définitive – au moins de nouveaux éléments de réflexion à verser au dossier. L'analyse iconographique des détails paysagers figurés sur le bloc autorise en effet quelques spéculations sur l'emplacement de ce monument, qui devraient permettre de trancher en faveur d'un site archéologique précis.

La figuration du premier complexe jubilaire du roi Amenhotep III édifié à Malqata ?

J'ai déjà eu l'occasion de signaler la forme tout à fait particulière des « monts » figurés en bordure du complexe royal, des éléments paysagers dont la nature désertique et le caractère naturel me paraissent douteux. Si l'on considère attentivement l'orographie de la région thébaine et la position des divers monuments d'Amenhotep III identifiés à ce jour⁶⁵, on constate qu'une toute autre interprétation peut être envisagée et une origine anthropique proposée pour ces curieuses « collines ».

Un site de la rive occidentale de Thèbes présente en effet des caractéristiques topographiques qui concordent étonnamment bien avec les détails du dessin : Birket Habou. À cet endroit, le creusement d'un grand lac cérémoniel royal, entrepris sous le règne d'Amenhotep III, avait entraîné la modification du paysage naturel et la formation, tout autour du bassin, de rangées

⁶² L. MANNICHE, « The Maru Built by Amenophis III. Its Significance and Possible Location », dans *L'égyptologie en 1979, Axes prioritaires de recherches, Second congrès international des égyptologues, Grenoble, 10-15 septembre 1979* II, *Colloques internationaux du Cnrs* 595, 1982, p. 271-273; T. BABLED, « Les grands projets d'Amenophis III sur la rive occidentale de Thèbes : du contexte originel à la situation contemporaine », *Memno-nia* 4-5, 1993-1994, p. 135-136; A. CABROL, *op. cit.*, p. 267-269; W.R. JOHNSON,

« Monuments and Monumental Art under Amenhotep III : Evolution and Meaning », dans D.B. O'CONNOR, E.H. CLINE (éd.), *Amenhotep III, Perspectives on His Reign*, Ann Harbor, 1998, 5^e éd., 2004, p. 68 et 76-77; D.B. O'CONNOR, « The City and the World : Worldview and Built Forms in the Reign of Amenhotep III », dans *ibid.*, p. 163.

⁶³ *Description*, Antiquités, Planches t. II (1812), pl. I (carte de J.-B. Jollois et E. Devilliers).

⁶⁴ W.C. HAYES, « Inscriptions from the Palace of Amenhotep III », *JNES* 10, 1951, p. 240-241, n. 489; A. BADAWY, *op. cit.*, p. 59-60; B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, « An Ancient Nile Harbour, University Museum Excavations at the "Birket Habu" », *IJNA* 3, 1974, p. 131-132; D.B. O'CONNOR, *L'Égypte*, 1977, col. 1175, s. v. « Malqata »; Cl. TRAUNECKER, « Un vase dédié à Amon de Heriherimen », *CahKarn* 7, 1982, p. 311.

⁶⁵ Pour un récapitulatif, consulter T. BABLED, *op. cit.*, p. 131-146.

régulières de collines artificielles constituées des déblais de l'excavation (comparer les fig. 1-2 avec les fig. 5-6)⁶⁶.

En bordure de ces dernières, sur le site dit de Malqata (fig. 5 [2]), avait été en outre édifié un complexe royal temporaire destiné à accueillir les festivités des deux derniers jubilé du souverain, le *pr-h'i* (« domaine-de-la-réjouissance ») d'Amenhotep III⁶⁷. Celui-ci consistait, d'après les vestiges qui nous sont parvenus, en un vaste ensemble architectural délimité et compartimenté par des enceintes qui abritaient différents palais et édifices cérémoniels, dont un temple dédié au dieu dynastique Amon et à une forme du dieu Rê⁶⁸, et – semble-t-il – un pavillon doté d'une fenêtre d'apparition⁶⁹. La découverte d'une conduite d'eau reliant le lac artificiel au complexe jubilaire adjacent laisse supposer que ce dernier pourrait avoir abrité quelques bassins et espaces verts⁷⁰. Enfin, la fouille des abords du grand lac et du palais a révélé qu'à l'instar des maisons de service figurées sur notre bloc, diverses dépendances avaient été installées à l'extérieur de l'enceinte palatiale, aux pieds des collines de déblais⁷¹.

Cette identification est à mon avis d'autant plus convaincante si l'on considère que le programme décoratif auquel venait initialement s'intégrer le relief met en scène le jubilé du roi, que ce soit de manière directe, à travers la description des différentes cérémonies et rites royaux, ou indirecte, au moyen de la représentation de thèmes naturalistes, une catégorie à laquelle appartiendrait le bloc (voir *supra*). La possibilité que ce dernier ait pu conserver la représentation fragmentaire du complexe palatial dans lequel s'étaient précisément déroulée une partie des rites et des réjouissances du jubilé royal⁷² pourrait en tout cas conférer une autre cohérence au programme bi-thématique conçu par les décorateurs et signalé par S. Bickel.

Les scènes de vie quotidienne pourraient, de fait, avoir eu pour vocation d'évoquer le déroulement logistique – matériel et humain – des festivités et de montrer à quel point tout le territoire se trouvait mobilisé à l'occasion du jubilé royal pour assurer et participer de son bon déroulement. La figuration, en parallèle du complexe jubilaire, de scènes à caractère militaire⁷³

⁶⁶ Consulter l'article très complet de B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 101-136, qui fait état des résultats auxquels ont abouti les fouilles menées sur place (au sein et sur le pourtour nord-ouest de Birket Habou) par l'équipe du *University Museum of the University of Pennsylvania*.

⁶⁷ Consulter notamment les articles récapitulatifs de W.C. HAYES, *op. cit.*, p. 35-56, 82-III, 156-183 et 231-242, et de B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 107-136. Dans ma thèse inédite (*op. cit.*, p. 143-250), un dossier complet est consacré aux vestiges découverts sur le site de Malqata. Le lecteur y trouvera un inventaire systématique des fouilles et des publications (notamment des travaux en japonais de l'université Waseda, jusqu'alors inaccessibles pour des raisons linguistiques) accompagné d'une relecture critique de l'ensemble des données

disponibles, d'une reconstitution de la chronologie relative des structures et monuments exhumés et d'une réinterprétation fonctionnelle du complexe.

⁶⁸ À propos du temple d'Amon dont une chapelle était apparemment consacrée à Rê-sur-le-toit, consulter W.C. HAYES, *op. cit.*, p. 236-240 et A. KOLTSIDA, « A Dark Spot in Ancient Egyptian Architecture: The Temple of Malkata », *JARCE* 4, 2007, p. 49-51.

⁶⁹ Le fameux *Belvedere* ou *Audience Pavilion* (W.C. HAYES, *op. cit.*, p. 36) – dont le plan s'organisait autour d'une vaste cour bordée, au nord, par un portique et, au sud, par une plate-forme accessible par des rampes et dotée d'une avancée caractéristique – pourrait avoir abrité une fenêtre d'apparition royale. C'est en tout cas un avis que je partage avec P. Lacovara (« In the Realm of the Sun King: Malkata, Palace-City

of Amenhotep III », *AmarnLett* 3, 1994, p. 9) ainsi que P. Vomberg (*op. cit.*, p. 252).

⁷⁰ B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 119 et fig. 8 et 13.

⁷¹ B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 119 et fig. 13 (sites C et L).

⁷² Sur la localisation et la reconstitution du déroulement des festivités des jubilé d'Amenhotep III, consulter Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la Vallée du Nil II, de la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, *NouvClio*, 1995, p. 383-384, et A. CABROL, *op. cit.*, p. 198-199.

⁷³ P. ANUS, *op. cit.*, p. 72-73 et fig. 2 (officier sur son char sillonnant la zone?), p. 79-80 et fig. 6 (soldats s'entraînant à la lutte et au maniement du bâton?), p. 85-86 et fig. 11 (officier sur son char et scènes d'approvisionnement).

ou agricole⁷⁴ illustreraient les importants moyens humains et économiques déployés pour sécuriser la zone des festivités⁷⁵ et pour approvisionner le complexe qui devait héberger en ses murs une importante population dont de nombreux hôtes de marque⁷⁶.

La figuration détaillée, et somme toute assez réaliste, du complexe de Malqata et de l'impressionnant lac artificiel adjacent aurait eu pour vocation de mettre en relief le caractère particulièrement ambitieux de ces deux grands projets de construction royaux. N'oublions pas que pour faire sortir de terre cet ensemble jubilaire, les ingénieurs du roi avaient dû préalablement mettre en œuvre un vaste programme de terrassement et de remodelage du paysage⁷⁷, dont l'empreinte marque encore fortement la topographie thébaine actuelle (fig. 6 [a-b]).

On pourrait bien sûr objecter l'absence de concordance entre la configuration interne du complexe palatial représenté sur le bloc et l'organisation spatiale de l'ensemble jubilaire découvert à Malqata. Cet argument ne suffit pourtant pas à remettre en question la vraisemblance de cette proposition. Tout d'abord, il faut admettre que le plan du complexe jubilaire de Malqata ne nous est que partiellement connu, puisque près d'un tiers de l'établissement original a aujourd'hui disparu sous les cultures et les villages modernes. Ensuite, il faut reconnaître qu'il est extrêmement rare qu'une représentation pharaonique reproduise fidèlement une réalité architecturale (ou en tout cas pas telle que nous l'entendrions aujourd'hui). De manière générale, les édifices sont souvent réduits, dans l'iconographie égyptienne, à leurs caractéristiques principales qui peuvent se trouver combinées voire réorganisées de manière à mettre en valeur leurs liens fonctionnels⁷⁸. Le complexe royal figuré sur le bloc pourrait donc ne constituer

⁷⁴ P. ANUS, *op. cit.*, p. 71, fig. 1 (exploitation agricole limitrophe du désert), p. 80-82, fig. 7 (exploitation agricole et scène de travaux des champs), p. 82, fig. 8 (domaine horticole).

⁷⁵ Le mobilier archéologique retrouvé sur le site révèle la présence, naturelle, d'un contingent de gardes armés chargés de protéger le roi et ses proches (pointe de flèche ou de javelot : W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt: A Background for the Study of the Egyptian Antiquities in the Metropolitan Museum of Art, Part II, The Hyksos Period and the New Kingdom (1675-1080 B.C.)*, Cambridge (Massachusetts), 1959, p. 255 ; écailles d'une armure : consulter la base de données en ligne du MMA sous le numéro d'acquisition 11.215.452 (a-j) à l'adresse web http://www.metmuseum.org/Works_of_art/collection_database). De même, une structure retrouvée en bordure sud du complexe, la plate-forme du Kôm el-'Abd (voir fig. 5 [4] et B.J. KEMP, « A Building of Amenophis III at Kôm el-'Abd », *JEA* 63, 1977, p. 71-82), l'un des rares édifices du site à ne présenter aucun décor officiel,

pourrait avoir servi de « caserne » pour la garnison affectée à la sécurité des lieux. Une proposition déjà partiellement envisagée par A. Cabrol (*op. cit.*, p. 194-195), qui suggérerait d'y localiser « l'unité militaire de la charrerie, s'entraînant sur la piste voisine ou s'y livrant à des activités plus officielles organisées dans le contexte des célébrations jubilaires ».

⁷⁶ A. CABROL, *op. cit.*, p. 192-201. Dans ma thèse (*op. cit.*, p. 175-177), je propose également une réflexion sur la démographie de ce site temporaire (catégories de personnes, nombre, durée d'occupation). Par ailleurs, l'important corpus d'étiquettes et de bouchons de jarres alimentaires exhumés sur place, qui témoignent de la consommation de produits en provenance de tout le royaume et même de l'étranger, laisse imaginer le nombre, la variété et la qualité des denrées alimentaires acheminées vers le complexe pour entretenir ses habitants (W.C. HAYES, « Inscriptions from the Palace of Amenhotep III », *JNES* 10, 1951, p. 35-56, p. 82-111, p. 156-162).

⁷⁷ B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 123 ; T. BABLED, *op. cit.*, p. 132.

⁷⁸ Dans une note annexe à l'article d'A. Cabrol, « Remarques au sujet d'une scène de la tombe de Neferhotep (TT 49) : Les fonctions de Neferhotep, la représentation des abords ouest de Karnak et son contexte », *CRIPEL* 15, 1993, p. 26-27, consacré à la représentation du temple d'Amon de Karnak et de ses abords et dépendances dans la tombe de Neferhotep (TT 49), Cl. Traunecker a bien montré « les difficultés méthodologiques qui surgissent dès qu'il s'agit de restituer une réalité à partir d'un document graphique égyptien » : « Il est évident que l'auteur de l'image ne se préoccupait guère de reproduire une réalité topographique dans tous ses détails pour le bénéfice des générations à venir. » Les figurations d'habitations ou de palais que nous ont livrées de nombreuses tombes de particuliers du Nouvel Empire montrent elles aussi à quel point le dessin égyptien peut se montrer sélectif et interprétatif.

qu'une vision théorique de ce qu'était censé être un établissement jubilaire à l'époque. Enfin et surtout, on sait que l'ensemble architectural exhumé fut édifié pour accueillir le deuxième et le troisième jubilé du roi (ans 34 puis 37-38), en remplacement d'un premier complexe qui avait été rasé à l'issue du premier *heb-sed* royal (an 30), lorsque le grand lac cérémoniel de Birket Habou fut agrandi⁷⁹. Or, l'enquête menée par S. Bickel sur la collection de blocs d'Amenhotep III remployés à Karnak a montré que le programme décoratif auquel appartenait le bloc de remploi qui nous occupe se référait précisément à ce premier jubilé⁸⁰. Ce document pourrait donc constituer l'unique attestation actuellement disponible de l'apparence et de la configuration interne du complexe jubilaire initial d'Amenhotep III, dont seul un amas de décombres nous est parvenu (fig. 5 [1] : le site K)⁸¹.

La possibilité d'une équivalence entre les deux monuments

Ces diverses considérations amènent à envisager d'un œil neuf la possibilité que le *marou* d'Amon et le complexe jubilaire royal de Malqata n'aient pu former qu'un seul et même monument. Une hypothèse qui avait déjà été envisagée par plusieurs auteurs (voir *supra*) et que la réinterprétation proposée du bloc de remploi découvert par L. Habachi pourrait venir conforter. Même s'ils ne peuvent constituer des preuves définitives, d'autres éléments viennent cependant appuyer cette thèse.

⁷⁹ La chronologie relative des complexes jubilaires successifs d'Amenhotep III est détaillée et argumentée dans B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 107-136. À propos des trois jubilé de ce souverain et de leurs dates respectives, consulter Ch.C. VAN SICLEN III, « The Accession Date of Amenhotep III and the Jubilee », *JNES* 32, 1973, p. 290-300 et E. STAEHELIN, E. HORNUNG, *Neue Studien zum Sedfest, AegHelv* 20, 2006, p. 25-27.

⁸⁰ Quand une date est précisée sur les blocs de remplois inventoriés par S. BICKEL, *op. cit.*, p. 27, il s'agit de l'an 30.

⁸¹ À propos des décombres du premier complexe jubilaire d'Amenhotep III retrouvés entassés sur le site K, le long de la face occidentale du lac Birket Habou, consulter notamment : B.J. KEMP, D.B. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 128-130, fig. 6, 7 et 19 ; M.A. LEAHY, *Malkata and the Birket Habu 1971-1974, The Inscription, EgToday* 2, vol. IV, 1978 ; C. HOPE, *Malkata and*

the Birket Habu 1971-1974, Jar Sealings and Amphorae of the 18th Dynasty: A Technological Study, EgToday 2, vol. V, 1978 ; B.J. KEMP, « The Discovery of the Painted Plaster Fragments at Malkata », in A. ΚΑΡΕΤΣΟΥ (éd.), *Κρήτη-Αίγυπτος, Πολιτισμικοί δεσμοί τριών χιλιετιών*, Athènes, 2000, p. 45-46 ; M. NICOLAKAKI-KENTROU, « Malkata, Site K: The Aegean-Related Motifs in the Painted Decoration of a Demolished Building of Amenhotep III », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn, Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists, Cairo, 2000, I: Archaeology*, Le Caire, New York, 2003, p. 352-360. Le volume total de ces décombres est estimé à près de 8 600 m³. Ces derniers comprenaient de nombreuses briques de terre crue portant encore les fragments d'un décor peint alternant entre motifs régaliens et thèmes naturalistes d'inspiration égéenne. Jusqu'ici, ce premier palais ne nous était connu, iconographiquement parlant, qu'à travers le décor de

la tombe de Nââ dit Kherouef (TT 192 : The Epigraphic Survey, in Cooperation with the Department of Antiquities of Egypt, *The Tomb of Kherouef: Theban Tomb 192, OIP* 102, 1980, pl. 24, 28, 42 et 46 ; D. LORAND, « Quand texte et image décrivent un même événement : le cas du jubilé de l'an 30 d'Amenhotep III dans la tombe de Khérouef (TT 192) », dans M. Broze, Chr. Cannuyer, Fl. Doyen (éd.), *Interprétation : mythes, croyances et images au risque de la réalité*, Roland Tefnin, 1945-2006, in *memoriam, AOB* 21, 2008, p. 86-87) où il apparaît sous une forme très conventionnelle : le « palais du Domaine-de-la-réjouissance » (*'h n pr-h'i*), dont sort le roi pour se rendre au « lac » (*mr*) sur lequel il va naviguer, est en effet réduit au signe stéréotypé  *sbht* surmonté d'éléments *hkrw*, une combinaison qui ne nous apprend rien sur l'architecture réelle de l'édifice et qui ne permettait jusque-là aucune restitution architecturale.

Le programme décoratif du palais principal de l'ensemble jubilaire de Malqata s'apparente en effet étrangement à celui des divers *marouou* et palais retrouvés à el-'Amarna⁸². Parallèlement à des motifs régaliens traditionnels, différents tableaux naturalistes montrant des étangs et jardins luxuriants regorgeant d'oiseaux et de poissons, des animaux sauvages gambadant dans le désert, des vignes sur treille, etc., ornaient les sols, les parois et les plafonds des appartements royaux d'Amenhotep III, un choix décoratif qui avait très vraisemblablement pour vocation d'exalter la puissance créatrice de l'astre solaire auquel le souverain était d'ailleurs explicitement identifié le temps des cérémonies jubilaires.

Enfin, l'on sait qu'au centre de la ville d'Akhet-Aton, sur l'actuel site d'el-'Amarna, se trouvait un monument lié à des célébrations jubilaires (apparemment divines plus que royales⁸³), un monument qui semble avoir partagé de nombreux points communs avec les établissements de type *marou*. Divers documents font effectivement état d'un secteur nommé l'« île-(appelée)-"Aton-distingué-en-jubilé(s)" » (*iw-n-itn-nty-p3-hb-sd*), où le roi fit édifier un « domaine-de-la-réjouissance-de-l'Aton » (*pr-h'i-n-p3-itn*)⁸⁴. Or, depuis longtemps, les chercheurs s'accordent à situer ce monument au sein du *Great Palace*⁸⁵, en réalité un vaste ensemble cérémoniel, où les restes de diverses cours dotées de jardins et ornées de peintures naturalistes ainsi qu'un vignoble furent découverts⁸⁶.

En l'état de la documentation disponible, il est encore difficile de reconstituer le fonctionnement exact de cet ensemble d'édifices ainsi que des quelques *marouou* identifiés par l'archéologie en d'autres points du site d'el-'Amarna. La possibilité qu'à Thèbes, le *marou*

⁸² Se reporter à l'étude détaillée de Fr.J. WEATHERHEAD, *Amarna Palace Paintings, ExcMem* 78, 2007, ainsi qu'aux figurations du palais d'Akhenaton où de tels motifs naturalistes sont signalés (N. de G. DAVIES, *The Rock Tombs of el-Amarna, Part IV, Tombs of Penthu, Mahu and Others, ASEg, Memoir* 16, 1906, pl. VIII; *Id.*, *The Rock Tombs of el-Amarna, Part VI, Tombs of Parennefer, Tutu and Aj, ASEg, Memoir* 18, 1908, pl. XVII).

⁸³ Rappelons que, sous le règne d'Amenhotep IV-Akhenaton, l'exercice du pouvoir se voulait théocratique et que la divinité solaire Aton concentrait alors des prérogatives habituellement réservées au roi égyptien : J. ASSMANN, *op. cit.*, p. 249-253.

⁸⁴ Consulter la description du programme architectural décidé par Akhenaton tel qu'il est décrit sur les stèles-frontières K et X (W.J. MURNANE, Ch.C. VAN SICLEN III, *The Boundary Stelae of Akhenaten, StudEgypt*, 1993). Le *iw-n-itn-nty-p3-hb-sd* pourrait

correspondre au centre-ville d'Akhet-Aton où se trouvaient réunis la plupart des espaces sacrés et liturgiques : voir notamment l'étude toponymique proposée par J.D.S. PENDLEBURY, *op. cit.*, p. 189-212 (« Appendix A ») et les compléments apportés par l'article de B.J. KEMP, *L'Égypte* VI, 1977, col. 314, s. v. « Tell el-Amarna ». Le *pr-h'i* désigne généralement un type d'installation associé au *heb-sd* royal : c'est notamment le nom porté par le complexe jubilaire d'Amenhotep III (voir *supra*).

⁸⁵ J.D.S. PENDLEBURY, *op. cit.*, p. 189-197.

⁸⁶ Sur la fonction du *Great Palace* d'el-'Amarna et de ses divers secteurs constitutifs, se reporter aux différentes interprétations proposées :

– un grand palais résidentiel pour le roi et son harem (J.D.S. PENDLEBURY, *op. cit.*, p. 33-85, un avis relayé par A. BADAWY, *A History of Egyptian Architecture* III, *The Empire (The New Kingdom), From the Eighteenth Dynasty to the End of the Twentieth Dynasty, 1580-1085 B.C.*,

Berkeley, Los Angeles, 1968, p. 82-88, et K. SPENCE, « The Palaces of el-Amarna : Towards an Architectural Analysis », dans R. Gundlach, J.H. Taylor (éd.), *Egyptian Royal Residences, 4th Symposium on Egyptian Royal Ideology: London, June, 1st-5th 2004, KSG* 4/1, 2009, p. 171-172);

– un ensemble cultuel (E.P. UPHILL, « The Per Aten at Amarna », *JNES* 29, 1970, p. 151-166; J. ASSMANN, « Palast oder Tempel? Überlegungen zur Architektur und Topographie von Amarna », *JNES* 31, 1972, p. 143-153) voire semi-religieux (B.J. KEMP, *Ancient Egypt: Anatomy of a Civilization*, Londres, 1989, 2^e éd. augmentée, 2006, p. 286-287);

– ou encore un établissement cultuel partiellement conçu comme un *marou* (A. WILKINSON, *op. cit.*, p. 161-166). À propos de l'identification d'un vignoble, consulter l'intéressante démonstration de Cl. TRAUNECKER, Fr. TRAUNECKER, « Sur la salle dite "du couronnement" à Tell el-Amarna », *BSEG* 9-10, 1984-1985, p. 285-307.

d'Amon et le complexe jubilaire de Malqata n'aient pu former qu'un seul et même ensemble fonctionnel ouvre néanmoins de nouvelles pistes d'interprétation et de réflexion quant au fonctionnement de ce type d'établissement religieux.

De même, cette possible équivalence entre les deux monuments jette-t-elle, en retour, une lumière nouvelle sur l'utilisation qui était faite du complexe de Malqata. Plus qu'un lieu de célébration du renouvellement du pouvoir royal, l'ensemble palatial et cultuel de Malqata pourrait avoir parallèlement servi de « lieu d'observation » (*m3rw*) de la puissance créatrice du dieu dynastique Amon-Rê et, à ce titre, avoir notamment accueilli les cérémonies de réception des tributs étrangers décrites par la stèle du Kôm el-Hettan (voir *supra*). Une éventualité qui coïnciderait d'ailleurs avec l'interprétation fonctionnelle proposée pour certains des monuments du complexe jubilaire, en particulier la tribune cérémonielle exhumée au Kôm el-Samak (2^e état du monument)⁸⁷.

⁸⁷ Les chercheurs japonais de l'université Waseda, qui fouillèrent et étudièrent ce petit monument situé à un emplacement stratégique et comportant encore une grande partie de son décor peint (de type régalien), ont effectivement

proposé d'y reconnaître une tribune depuis laquelle Amenhotep III pourrait avoir assisté au défilé des tributs étrangers (S. YOSHIMURA, « Some Remarks on the Relic at South Markata "Kom el Samak" in Comparison with the Relic at

"Kom el Abd", Luxor, Egypt», *Orient* 12, 1976, p. 146). Une opinion suivie notamment par A. Cabrol, dans *Amenhotep III, Le magnifique*, Paris, 2000, p. 194, et par W.R. Johnson (*op. cit.*, p. 77).

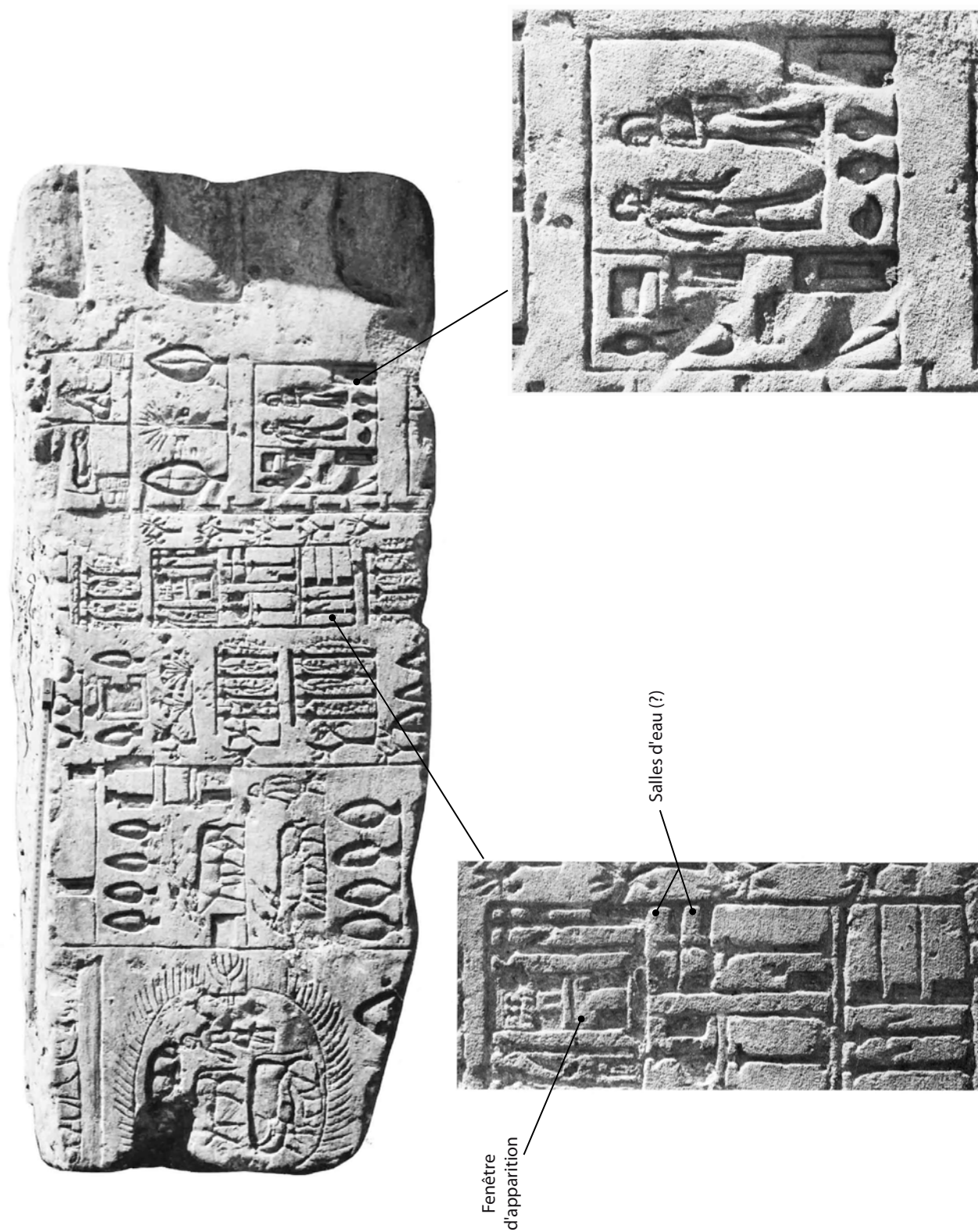


FIG. 1. Karnak, bloc décoré retrouvé en remploi. Photographies publiées par P. Anus (*BIFAO* 69, 1971, pl. XIV, XV, XVI).

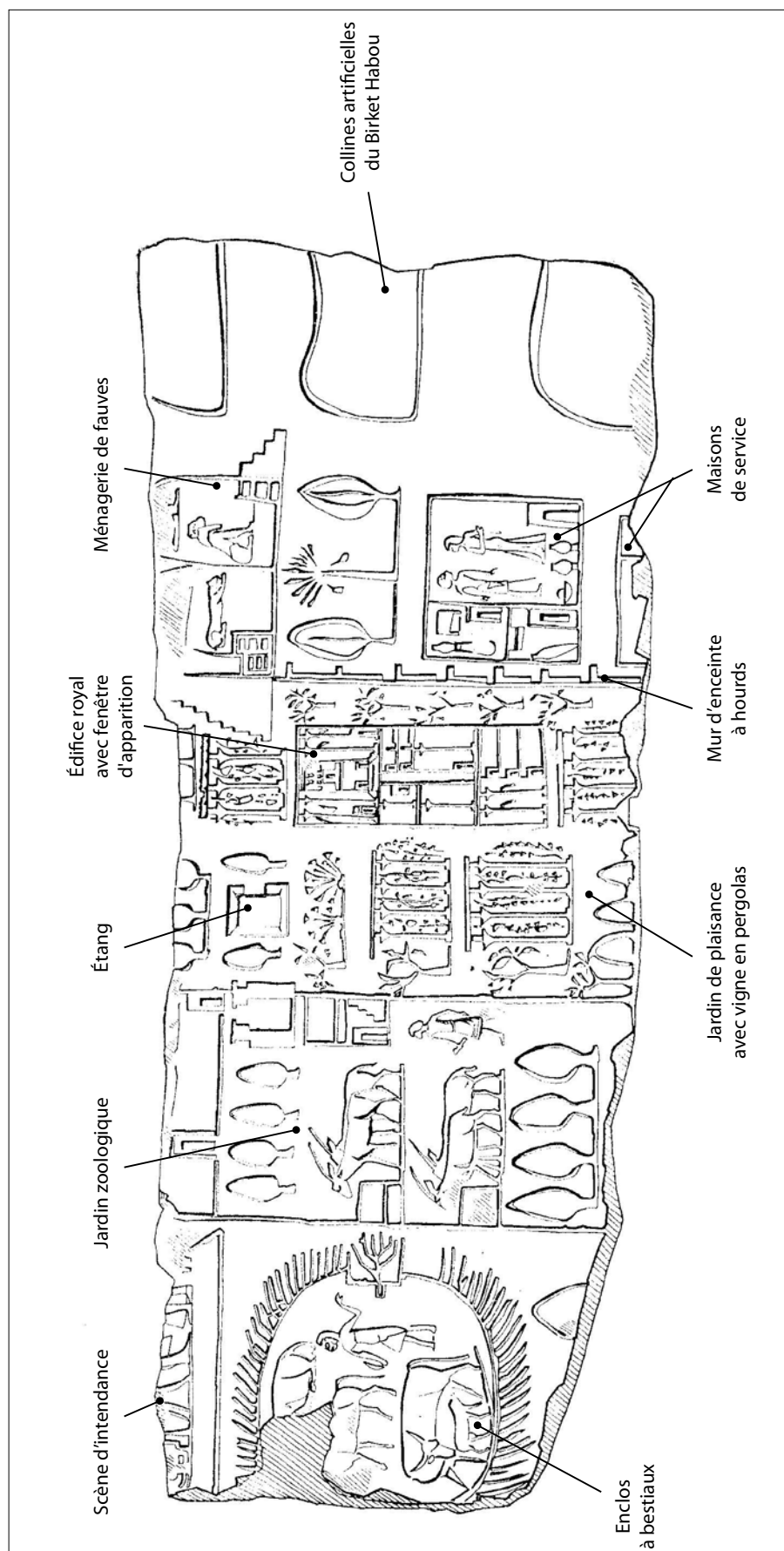


FIG. 2. Karnak, bloc décoré retrouvé en remploi. Relevé réalisé par P. Anus (*BIFAO* 69, 1971, fig. 3) et proposition d'interprétation des différents détails du relief.

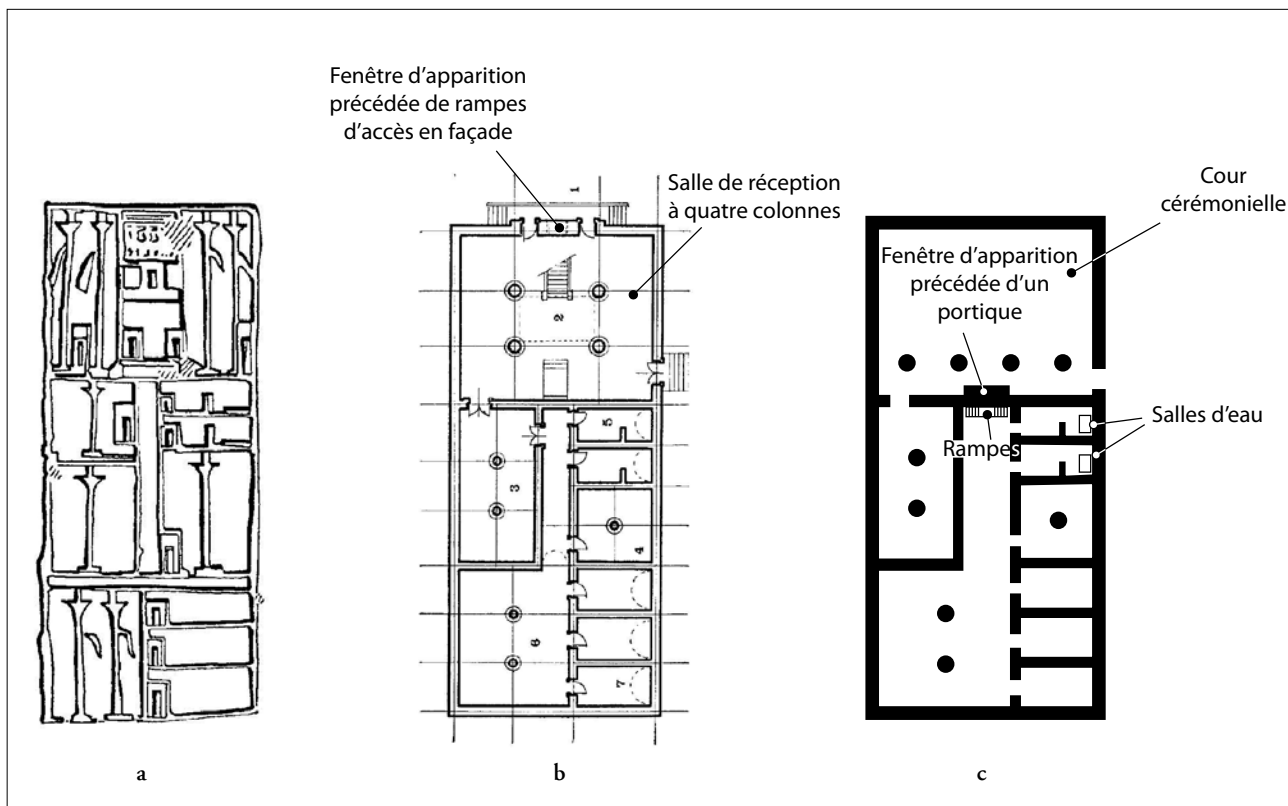


FIG. 3. a. Détail du palais royal et plans interprétatifs; b. P. Anus (*BIFAO* 69, 1971, fig. 4); c. A. Gräzer Ohara.

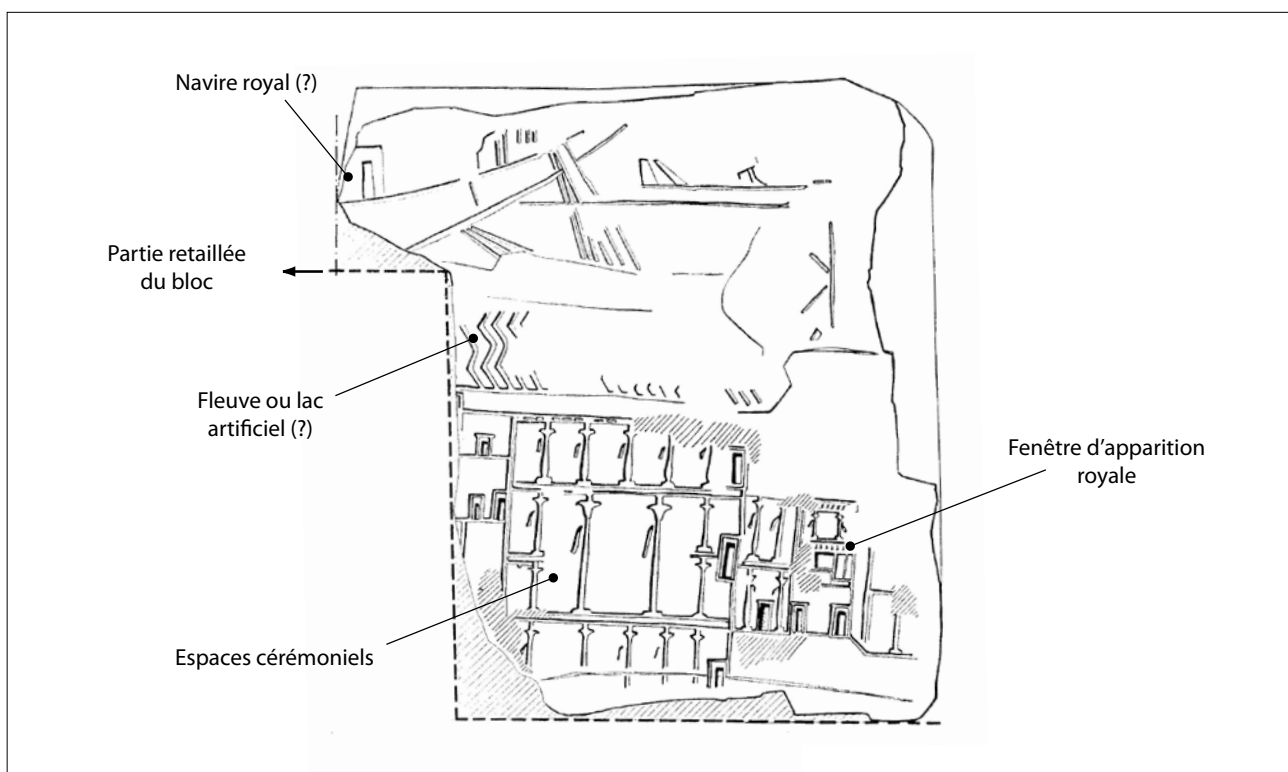


FIG. 4. Karnak, autre bloc décoré retrouvé en remploi. Relevé réalisé par P. Anus (*BIFAO* 69, 1971, fig. 9).

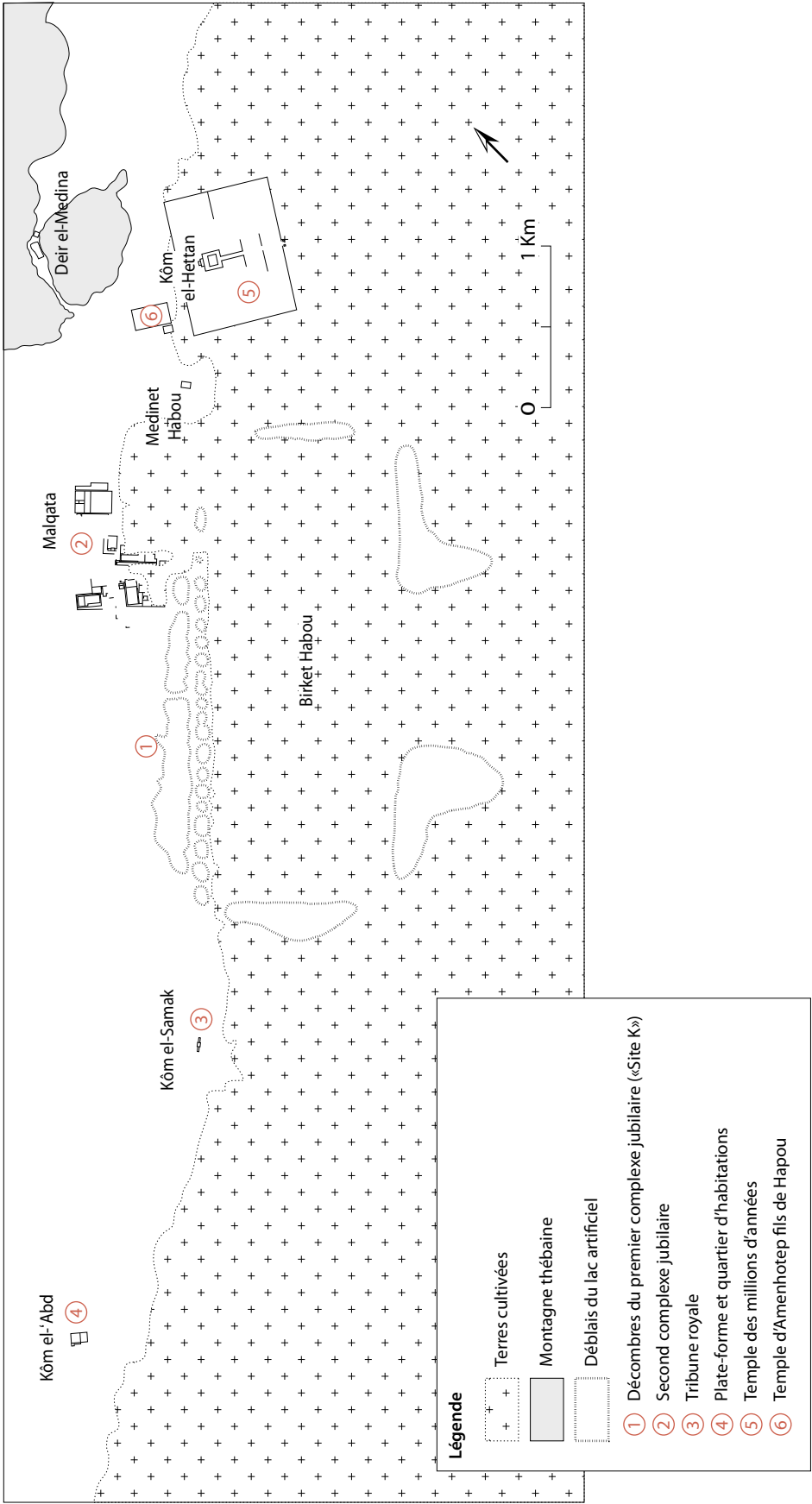


FIG. 5. Malqata et ses abords. Carte des monuments présents à la fin du règne d'Amenhotep III (A. Gräzer Ohara).



6a.



6b.

FIG. 6a-b. Birket Habou. Photographies montrant deux vues vers le sud :

a. En contre-plongée ;

b. En plongée, de la rangée nord-ouest des collines artificielles qui délimitent le pourtour du lac cérémoniel d'Amenhotep III (L. Schmitt).

